

PLATEAU TERTIAIRE

PLAFOND, SOL, CLOISONS ▶ SOL, DÉCOR, CLOISONS

CLERMONT-FERRAND, CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

Boulevard Jean-baptiste Dumas, Site des Carmes, Clermont-Ferrand
Milieu Urbain
140 000 habitants

Bâtiment d'activité économique

Maîtrise d'ouvrage

MFP Michelin

Maîtrise d'œuvre

Rémi Laporte et Gilles Racineux

Date de réalisation

2014 - 2015

Typologie

RÉEMPLOI COMME ÉCONOMIE DE PROJET

Matériaux réemployés

Dalle de faux plafond, cloisons modulaires et moquette en dalle

Localisation du réemploi sur le bâtiment, quantification

Revêtements murs et mise en scène de la cafétéria par les dalles de faux plafonds, création de sas et d'espaces tampon avec les cloisons modulaires, délimitation de la distribution par retrait de la moquette

Époque du matériau de réemploi

Matériaux contemporains

Provenance et parcours

Récupération directe sur site

Valeur(s) du réemploi

Déchets pour le faux-plafond et les cloisons modulaires/ réemploi par économie pour la moquette

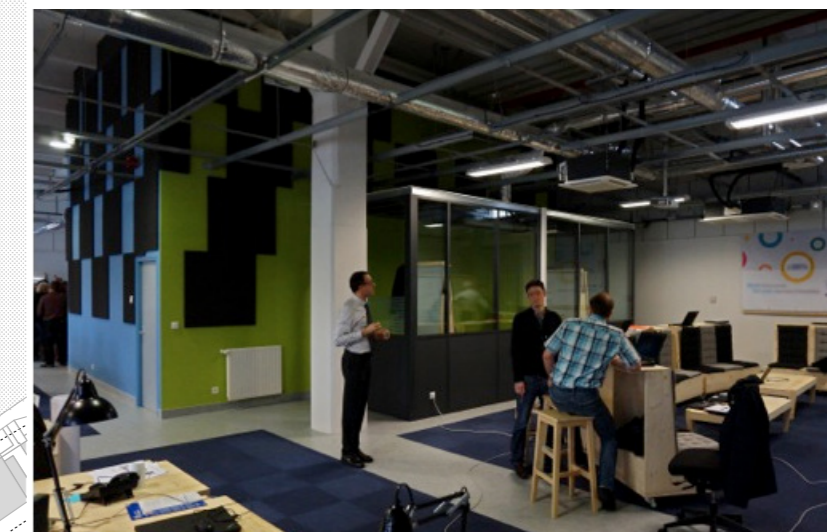
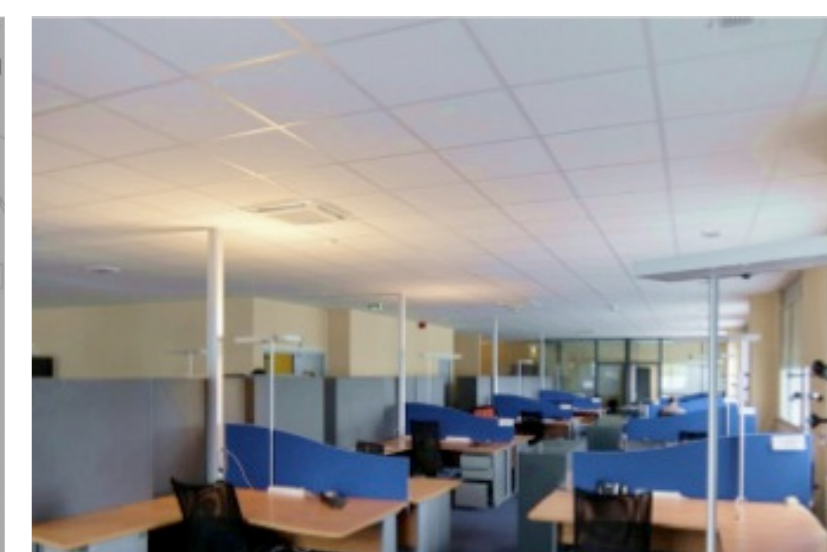
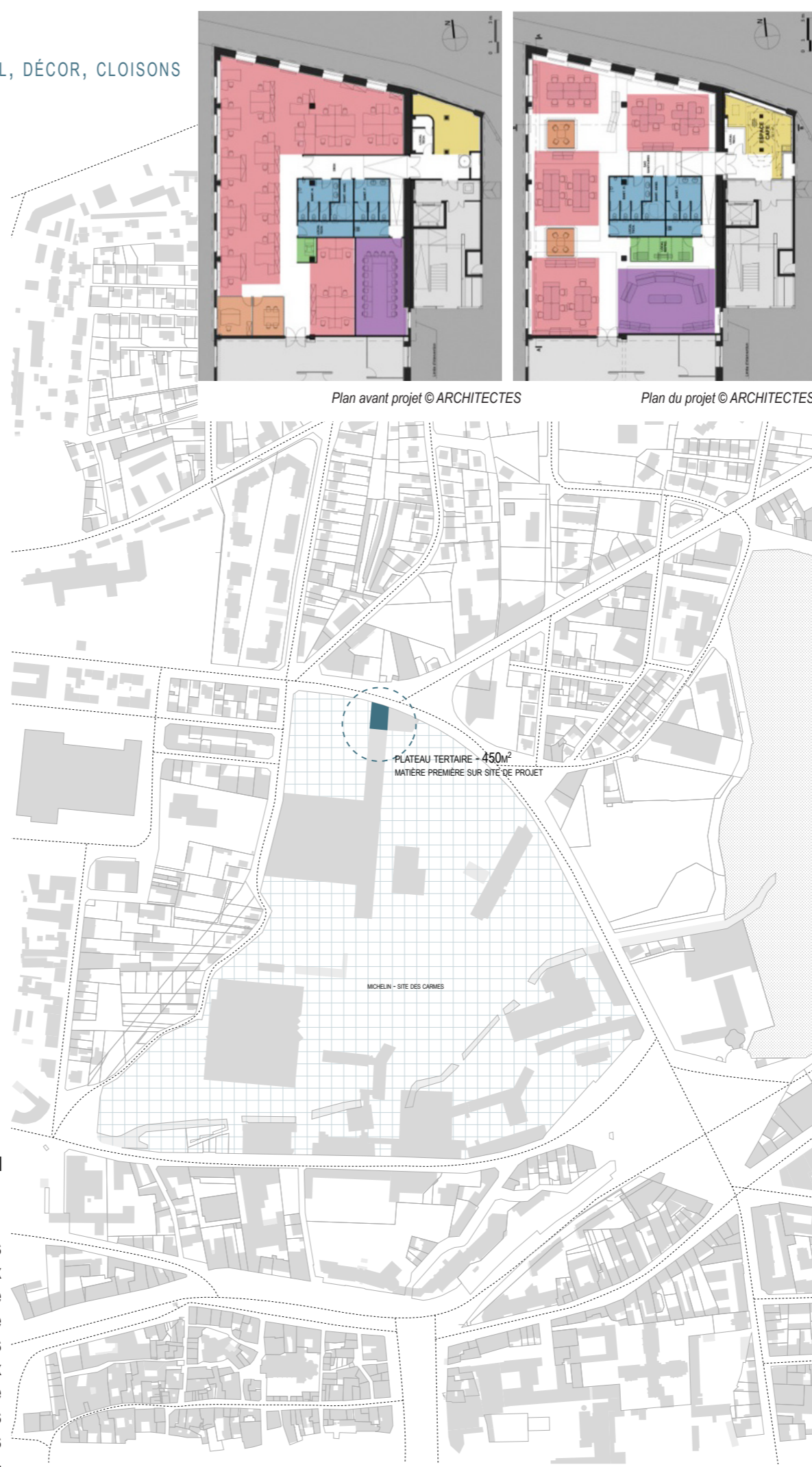
Demande particulière d'un réemploi

Demande d'économie et de rapidité de la part de la maîtrise d'ouvrage

Conséquences

Économie financière de 11% par rapport à l'utilisation de matériaux neufs, bilan environnemental positif (25m³ de déchets évités)

Réaménagé entre 2014 et 2015, ces bureaux du groupe Michelin de 450 m² répondaient à tous les critères de l'open-space traditionnel. La maîtrise d'ouvrage souhaitait alors transformer ces bureaux et réinventer un cadre professionnel pour inciter de nouvelles façons de travailler. Si la demande principale était alors de l'économie et de la rapidité, le réemploi n'était pas envisagé par la maîtrise d'ouvrage. Ce sont les deux architectes, interpellés par l'opportunité présentée par les potentiels déchets (moquette, faux plafond et cloisons) qui ont permis ce réemploi. La suppression du faux plafond (qui a permis de disposer d'une hauteur sous plafond considérable) a permis l'habillage des murs en hauteurs et une scénographie dans la cafétéria. La moquette a été conservée, mais redécoupée créant ainsi des espaces au sol. Enfin, les cloisons ont été retravaillées et déplacées permettant la création de sas pour les sanitaires. Le réemploi a permis ainsi une économie non-négligeable sur les matériaux et éviter une quantité importante de déchets.



Photographies avant projet et après © ARCHITECTES